DOCUMENTI IAI

L'ITALIE ET LE MAGHREB DANS LA PERSPECTIVE DU RENOUVEAU DE LA POLITIQUE EUROPEENNE

par Roberto Aliboni

Communication au Séminaire international sur "Les relations euro-maghrébines" organisé par l'Association des ètudes internationales

Tunis, 24-26 novembre 1994

L'ITALIE ET LE MAGHREB DANS LA PERSPECTIVE DU RENOUVEAU DE LA POLITIQUE EUROPEENNE

par Roberto Aliboni

Cet article analyse la politique et les intérêts de l'Italie vis-à-vis de la zone du Maghreb et, plus généralement, du Nord de l'Afrique dans la perspective de la refonte de la politique de l'Union Européenne qui, conformément à la décision du Conseil Européen de Corfou en Juin 1994, souhaite convoquer une Conférence Euro-Méditerranéenne¹.

Alors que les accords d'association avec la Tunisie et le Maroc pourraient s'achever fin 1994, en Octobre 1994 la Commission de Bruxelles a émis une communication suggérant quelques orientations afin de mettre en place une nouvelle politique européenne². En principe, ces orientations ont été entérinées par le Conseil Européen de Essen (8-9 Décembre 1994). Le Conseil a également donné le feu vert afin que la Conférence ministérielle Euro-Méditerranéenne soit convoquée dans la seconde moitié de 1995³.

L'année 1995 verra donc la Méditerranée à l'ordre du jour. Tandis que la Présidence française de l'Union Européenne aura la tâche de préparer la Conférence, la Présidence espagnole sera responsable de l'organisation. Au cours des premiers six mois de 1996, La Présidence italienne devra faire démarrer la politique adoptée par l'Union ainsi que les ententes qui découleront de la Conférence Euro-Méditerranéenne. Une raison de plus pour soulever la question de la politique italienne

envers le Maghreb et l'Afrique du Nord dans le cadre de la nouvelle mouvance européenne vers cette région et l'ensemble de la Méditerranée.

L'article examine d'abord les caractéristiques des relations économiques et politiques de l'Italie vers la Méditerranée et tente ensuite d'en dégager les perspectives.

Les rapports économiques

Afin d'évaluer les rapports économiques entre l'Italie et le Maghreb on peut se référer à trois arguments principaux : les importations italiennes d'hydrocarbures, les échanges commerciaux et les migrations.

Les importations d'hydrocarbures - Avec le référendum du 8-9 Novembre 1987, l'Italie a renoncé au développement de l'énergie nucléaire fissile. Par conséquent, elle a choisi de rester dépendante à long terme des importations d'hydrocarbures. L'Italie se trouve à proximité d'une zone très riche en gaz naturel⁴ -- l'Afrique du Nord -- et d'un pays -- la Libye -- produisant un pétrole très pauvre en soufre, ce qui permet tout à fait d'atténuer l'impact ambiant d'une production d'énergie fondée presque exclusivement sur les hydrocarbures.

La proximité et les options de politique énergétique et ambiante ont créé une interdépendance qui s'est consolidée et accrue avec le temps, surtout à cause des investissements considérables des compagnies italiennes, telles que AGIP et SNAM, dans l'extraction et le transport des hydrocarbures nord-africains mais également en raison des caractéristiques techniques des usines et des implantations italiennes destinées à les accueillir et à les transformer. Tout cela est symbolisé aux yeux de l'opinion publique italienne par la prouesse technologique du gazoduc sous-marin -- le "TransMed" -- qui transporte l'énergie algérienne en Italie en passant par la Tunisie.

Mais, au-delà des symboles, on peut donner une idée plus précise de l'importance

stratégique des hydrocarbures nord-africains pour l'Italie en considérant qu'à présent environ un tiers du brut provenant du Nord de l'Afrique est de la propriété de la compagnie AGIP. En outre, ce même brut correspond à un peu moins de la moitié du total mondial du brut possédé par AGIP.

Les deux tableaux (1 et 2) qui suivent illustrent les importations italiennes de gaz et de brut ainsi que leurs sources géographiques. L'Algérie se pose comme le premier fournisseur italien de gaz avec 42 % du total. En ce qui concerne le pétrole, on constate que l'Afrique du Nord compte pour un tiers du total des approvisionnements italiens et la Libye pour presque 22 %, à elle seule.

On sait bien qu'à cause des technologies de transport (qui privilégient les conduites par rapport à la liquéfaction) l'interdépendance qui naît du gaz est plus difficile à contourner que celle du pétrole. Les compagnies italiennes prévoient de grands efforts de diversification par rapport aux sources d'approvisionnement de gaz, notamment à partir des investissements qu'elles ont commencés à faire dans le Kazakhstan et ceux envisagés en Russie. Mais, il n'en reste pas moins qu'à partir de 1996 le complètement du doublement du gazoduc sous-marin "TransMed" va également faire doubler les importations de l'Algérie (de 13 à 24-25 milliards de mètres cubes). Entre autre, on parle aussi d'un gazoduc sous-marin libyen parmi les projets envisagés. Ce qui veut dire qu'en gros la dépendance énergétique italienne de l'Afrique du Nord va demeurer comme un facteur crucial dans les relations de l'Italie avec cette région, voire même s'accroître.

Les échanges commerciaux - En dépit de leur importance stratégique les hydrocarbures n'arrivent pas à changer la marginalité des pays du Maghreb et du Nord de l'Afrique dans l'ensemble des échanges commerciaux avec l'Italie. Les tableaux 3 et 4 montrent la part relative de l'Italie dans le commerce total des pays de l'Afrique du Nord (en incluant la Mauritanie en tant que membre de l'UMA) et celle des pays nord-africains par rapport au commerce total italien.

Le modèle des échanges entre l'Italie et l'Afrique du Nord ne s'éloigne pas de celui des autres pays de l'Union européenne : du point de vue italien les marchés nord-africains sont très petits ; en revanche, le marché italien est très important pour tous les pays concernés, sauf peut-être pour le Maroc. Toutes proportions gardées, on peut noter l'importance de la relation entre l'Italie et la Libye ainsi que l'accroissement des échanges entre l'Italie et l'Egypte (bien que les données du commerce égyptien pour 1993 ne soient point homogènes par rapport à celles des autres années).

Les migrations - On peut finalement prendre en compte les immigrations. Le tableau 5 montre les données officielles sur les séjours réguliers, lesquels ne reflètent cependant guère la réalité car on sait que les séjours irréguliers sont très importants. Les estimations de ces derniers représentent plus ou moins le double du chiffre officiel. On prévoit, grosso modo, que les séjours maghrébins et nord-africains redoubleront également. Par conséquent, leur part relative par rapport au total ne devrait pas trop s'écarter des données officielles.

Sur la base de ces données et estimations les immigrants du Nord de l'Afrique représentent un cinquième du total, avec une nette prépondérance de Marocains. Etant donné la proximité, cette évaluation ne saurait être jugée anormale. Par rapport à la France aussi bien qu'à l'Espagne, ce pourcentage ne révèle pas un rôle dominant des immigrations maghrébines en Italie. En conclusion, tandis qu'en Italie la tendance générale à l'accroissement des immigrés n'est pas moindre que dans les autres pays de l'Europe occidentale, cet accroissement ne se concentre ni sur le Maghreb ni sur l'Afrique du Nord.

On peut déjà tirer quelques conclusions sur les données et les arguments qui viennent d'être d'examinés. Tout d'abord, il est évident que pour l'Italie l'importance économique des pays du Maghreb réside dans les hydrocarbures. Il y a là une véritable dépendance stratégique, surtout en ce qui concerne le gaz. On ne saurait bien sûr dramatiser cette dépendance car au fond elle lie le fournisseur aussi bien que le client (à moins d'imaginer l'avènement de régimes souhaitant la

maximalisation des réserves). Néanmoins, elle ne saurait être négligée non plus.

Deuxièmement, il faut remarquer que cette dépendance italienne des hydrocarbures concerne l'ensemble de l'Afrique du Nord. Cela contribue à orienter la vision méditerranéenne de l'Italie vers une zone qui comprend naturellement le Maghreb et la Méditerranée Occidentale mais qui, par la force des intérêts objectifs de l'Italie, ne peut que s'étendre à toute l'Afrique du Nord et à la Méditerranée Orientale. Aussi, il faut souligner l'importance que revêt, pour l'Italie, la notion même de Méditerranée Centrale, avec la Libye, Malte et la Tunisie.

Troisièmement, cette vocation pan-méditerranéenne des intérêts économiques italiens se voit confirmée par les données des échanges et de l'immigration, qui montrent plus ou moins un équilibre entre les destinations et les provenances au lieu de mettre en évidence des concentrations appréciables. De plus, il est évident que les raisons qui poussent l'Italie à s'intéresser et à se préoccuper du Maghreb et du Nord de l'Afrique ne naissent pas du commerce et de l'immigration.

Les rapports politiques

En général, la politique du gouvernement italien vis-à-vis de la Méditerranée s'est exprimée à l'intérieur du cercle des alliances, notamment la Communauté Européenne, la Coopération Politique Européenne et l'OTAN. Cette orientation a connu des exceptions visant à donner, par le biais d'une politique méditerranéenne plus active, une plus grande autonomie à la politique étrangère de l'Italie. Ces exceptions se retrouvent dans la politique menée par la gauche de la Démocratie Chrétienne dans les années 1950⁵, avec les initiatives de M. Gronchi et de M. Fanfani, et dans la politique du Parti Socialiste Italien dans les années 1980, avec M. Craxi, alors chef du gouvernement. Par contre, après M. Craxi, un autre socialiste, M. De Michelis en tant que ministre des affaires étrangères, a ramené la politique méditerranéenne de l'Italie dans le cadre multilatéral, tout en donnant un rôle accru à la Méditerranée dans l'ensemble de la politique étrangère de l'Italie.

Quoi qu'il en soit, avec un accent tantôt nationaliste tantôt multilatéraliste, à partir de la moitié des années 1980 la Méditerranée a gardé un rôle important dans la politique italienne. Après la grande crise de 1992, quand les forces politiques qui avaient régi l'Italie pendant toute la période de la guerre froide se sont d'emblée effondrées, le gouvernement "technique" de M. Ciampi a souligné, lui aussi, le rôle méditerranéen de l'Italie⁶. Avant d'examiner la situation actuelle, avec le gouvernement présidé par M. Berlusconi, considérons plus en détail ces diverses phases de la politique méditerranéenne de l'Italie afin de tenter d'en identifier les caractères.

Il ne fait pas de doute que les premiers laïques, comme M. Spadolini et M. Craxi qui ont dirigé les coalitions de centre-gauche pendant la seconde moitié des années 1980, ont donné une impulsion sans précédent à la politique étrangère de l'Italie. Dans ce contexte, la Méditerranée et le Moyen-Orient ont joué un rôle remarquable. A côté du débat sur la reformulation du modèle de défense⁷ et de la participation des forces italiennes aux missions multinationales hors de la zone de l'OTAN, qui se sont succédées après l'envoi d'un contingent au Liban en 1982 (missions qui ont plutôt trait à la politique atlantique et européenne de l'Italie), il faut souligner ici, d'une part la priorité relative de plus en plus accordée aux pays du sud de la Méditerranée dans le cadre de l'effort croissant poursuivi par l'Italie dans le domaine de la coopération au développement et, d'autre part, la multiplication des liens politiques bilatéraux, surtout avec l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie, dans le but d'aboutir à un groupe régional en mesure d'assurer la stabilité et la sécurité de la région, naturellement en syntonie avec les Etats-Unis et les alliances occidentales, mais toutefois sans trop dépendre de ces derniers. A l'époque, dans les milieux socialistes, on parlait beaucoup du Groupe de Contadora en tant qu'exemple à suivre et à développer dans la Méditerranée. On ne peut s'expliquer la dure réaction anti-américaine du gouvernement de M.

Craxi -- si étrangère à la politique italienne et à M. Craxi lui-même -- dans la séquence de l'"Achille Lauro" et de la base de Sigonella⁸, que si l'on considère qu'aux yeux du gouvernement italien ces évènements compromettaient justement la politique d'autonomie de ce groupe méditerranéen qu'il s'efforçait de promouvoir.

A la fin des années 1980, surtout comme conséquence de l'expansion de la coopération au développement et de la consolidation des relations économiques bilatérales qui s'en suivait, l'Italie gardait une position privilégiée parmi les partenaires les plus importants des pays de l'Afrique du Nord. M. De Michelis, devenu ministre des affaires étrangères en 1989, s'engagea à employer ce patrimoine bilatéral pour développer un cadre méditerranéen multilatéral, solidement connexe avec l'Europe et l'Occident, selon la politique traditionelle du pays⁹. Ainsi, l'Italie contribua à l'institution du Groupe de la Méditerranée occidentale, établi à Rome le 10 Octobre 1990, ayant déjà proposé en Septembre, avec l'Espagne, la création d'une Conférence sur la Sécurité et la Coopération dans la Méditerranée (CSCM)¹⁰.

La fin de 1990 marque l'apogée de la politique méditerranéenne de l'Italie, qui bénéficiait à ce moment, soit d'une forte position bilatérale, soit d'une remarquable initiative multilatérale, mais aussi le début d'un reflux aussi rapide qu'imprévu. La guerre du Golfe faisait disparaître la perspective d'une CSCM. Les conséquences de la guerre, en s'ajoutant aux sanctions contre la Libye, mettaient également en crise la solidarité dans la Méditerranée occidentale. De plus, le régime politique qui avait guidé l'Italie pendant la guerre froide s'effondrait soudainement avec la fin de cette dernière, non seulement à cause de sa consomption politique mais également sous les coups d'une vague inouïe d'investigations pour corruption qui touchaient entre autre l'utilisation des fonds alloués à la coopération au développement. Ces abus unis aux pitoyables conditions des finances publiques ont contraint les gouvernements "techniques" qui ont succédé au gouvernement de M. Andreotti en 1992 (M. Amato et M. Ciampi) à réduire de façon draconienne les fonds de la coopération : les 10.000 milliards de lires prévus par le budget 1992-1994 ont été ramenés à 3.500 dans le budget 1993-1995¹¹.

C'est dans ces conditions que l'initiative méditerranéenne a été reprise par le gouvernement de M. Ciampi. Ce gouvernement a accompli deux démarches : il a appuyé l'initiative égyptienne du Forum Méditerranée et encouragé les alliés à une reprise en main de la coopération méditerranéenne, notamment dans le discours tenu au Conseil ministériel de l'OTAN en Janvier 1994. Les propos de M. Ciampi ont ensuite été accueillis dans la Déclaration finale du Conseil¹². Toutefois, cette initiative a été poursuivie dans la faiblesse du contexte méditerranéen lui-même, comme de l'Italie. L'initiative du gouvernement Ciampi doit être moins vue comme la poursuite de la politique méditerranéenne des années 1980 que comme l'ingrédient d'une politique plus générale, vouée à assurer l'Italie contre le risque de marginalisation à l'intérieur du contexte occidental.

En conclusion, l'Italie se retrouve dans les années 1990 avec une politique méditerranéenne très affaiblie : le contexte multilatéral de la région a complètement changé et les fonds pour la coopération, l'engin de l'expansion de sa présence bilatérale, se sont trop restreints pour qu'ils puissent soutenir une présence régionale d'envergure.

On peut essayer de tirer quelques conclusions de cette brève panoramique. Il faut premièrement souligner que d'une manière générale, comme toute la politique étrangère après la deuxième guerre mondiale, la politique méditerranéenne italienne s'en est tenue au cadre multilatéral des alliances, notamment à la Communauté Européenne et à l'OTAN; en dépit de leur importance, les rapports bilatéraux se sont plutôt inspirés aux relations multilatérales. L'Italie a pris des positions par rapport aux questions de la Méditerranée et du Moyen-Orient (notamment sur les Palestiniens, le terrorisme, la Libye, etc...) qui se sont parfois écartées de celles des alliés,

sans toutefois envisager une politique italienne "arabe" ou "méditerranéenne" de la même façon ou avec le même esprit que la France l'a fait.

Deuxième conclusion : la politique italienne envers la Méditerranée connaît néanmoins des approches nationales ou nationalistes. Cependant, il faut bien noter que les politiques italiennes d'affirmation dans la région sont toutes plus ou moins connexes à des intérêts qui se posent hors de la Méditerranée. On a déjà souligné que les nombreuses interventions pour le maintien de la paix effectuées par les forces militaires italiennes dans la région doivent être considérées comme des aspects de la politique atlantique et européenne de l'Italie. Mais le penchant plus nationaliste, les perceptions plus nationales qui se manifestent de temps à autre dans la Méditerranée doivent être également évalués par rapport à des intérêts qui se trouvent en grande partie ailleurs. M. Fanfani et M. Ciampi ont cherché, de façon très différente, un rôle dans la Méditerranée en croyant que cela accroîtrait le rôle de l'Italie dans l'arène européenne. Comme certaines des politiques anticonformistes vers l'Est communiste, les politiques méditerranéennes de l'Italie sont parfois plus ou moins délibérément destinées à vaincre la marginalité italienne par rapport aux centres européens. A moins d'attendre que le temps permette une évaluation plus sereine, il n'y a peut-être que la politique de M. Craxi qui ait des motivations plus internes à la région, bien qu'il ne fasse pas de doute qu'elle ait également été très liée aux buts de la "grande" politique étrangère du pays.

Un corollaire de ce qu'on vient de dire est que les liens de dépendance énergétiques examinés dans la section précédente ont au fond moins d'influence sur la politique méditerranéenne de l'Italie que ses problèmes de rôle dans les cadres européen et atlantique.

Le troisième aspect à souligner est que le Maghreb ne représente pas pour l'Italie le seul, ni peut-être, le plus important centre d'attraction dans l'espace méditerranéen. Pour des raisons de nature historique et culturelle, le centre d'attraction se trouve plutôt dans le Levant ; l'Egypte tend à être le partenaire méditerranéen privilégié. A l'exception de la Tunisie, le Maghreb est un partenaire relativement nouveau. Comme on l'a bien vu, ce polycentrisme des intérêts politiques italiens se reflète d'ailleurs sur ses intérêts économiques.

A la lumière de cette dernière remarque, on comprend mieux le penchant favorable de l'Italie pour des formes de regroupements tels que le Forum Méditerranéen, qui comprend l'Egypte à côté des pays maghrébins ; ce penchant n'est cependant pas tellement partagé par d'autres partenaires méditerranéens, comme par exemple la France et le Maroc. Bien que sans succès, on se souviendra également des efforts déployés par la diplomatie italienne, sous la direction de M. De Michelis, pour susciter un pendant oriental au Groupe occidental des "5 + 5" avec l'Egypte et la Grèce. Enfin, on peut également comprendre que l'Italie -- d'ailleurs d'accord avec le président Chazli -- ait voulu inclure la Libye dans la solidarité de la Méditerranée occidentale ainsi que Malte, depuis : la Méditerranée Centrale est sûrement plus importante que le "petit" Maghreb pour l'Italie ¹³.

Finalement, on ne saurait oublier le rôle des Etats-Unis dans la politique méditerranéenne de l'Italie. On retrouve ici deux paradigmes. D'un côté, l'Italie peut conduire des politiques de forte convergence avec les Etats-Unis au sein de l'Alliance Atlantique dans le but d'acquérir une marge de liberté dans la Méditerranée¹⁴. De l'autre, elle peut se rapprocher des Etats-Unis dans le contexte politique méditerranéen afin d'accroître son poid dans l'arène européenne. Ces deux politiques ne s'excluent naturellement pas. Au temps de la guerre froide ces politiques n'ont cependant pas abouti et, de toute façon, n'ont apporté que des clivages mineurs entre l'Italie et les partenaires européens. Néansmoins, il faut prendre en compte que la présence des Etats-Unis dans la Méditerranée tend à donner à l'Italie une autre option vis-à-vis des options européennes. Dans un contexte de re-nationalisation, voire nationalisme, et d'affaiblissement de l'OTAN et de l'Union

Européenne qui tend à prévaloir aujourd'hui, cette option pourrait se révéler plus importante que par le passé.

Perspectives

En politique étrangère le nouveau gouvernement régissant l'Italie après les élections du printemps 1994 a promis de faire valoir les intérêts nationaux, en gardant par rapport aux alliés une attitude loyale et correcte mais soigneuse de l'intégrité de la souveraineté nationale. Dans le "pôle de la liberté", à côté des milieux conservateurs libéraux, il existe bien sûr également de véritables groupes de nationalistes, tantôt néo-fascistes (ou post-fascistes si l'on en croit leur définition), tantôt libéraux. Néanmoins, leur influence est, au moins pour l'instant, marginale. Par conséquent, la tendance italienne reflète plus ou moins la tendance à la re-nationalisation qui touche à tous les pays de l'Union Européenne d'aujourd'hui.

En dépit de cette orientation générale vers l'affirmation de l'Italie, la politique méditerranéenne du gouvernement de M. Berlusconi ne semble point montrer un haut profil, bien que le ministre des affaires étrangères, M. Antonio Martino, ait déclaré sa dédition personnelle à la question méditerranéenne. Par conséquent, la politique méditerranéenne ne garde ni l'esprit innovatif prôné par les forces de la coalition gouvernementale ni le dynamisme méditerranéen du récent passé.

Le débat qui a lieu actuellement en Italie, entre les forces qui soutiennent le gouvernement, connaît plusieurs tendances : Certains voudraient tracer une ligne nette de séparation entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée¹⁵. D'autres estiment qu'il faudrait faire prévaloir une vision bilatéraliste ; l'Italie devrait se méfier des approches globalisantes et multilatéralisantes qui ont prévalu dans le passé¹⁶ et se concentrer, par le biais de politiques bilatérales plus solides, sur les pays de la Méditerranée qu'elle considère importants pour elle, notamment l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Egypte.

Par contre, appuyé par d'importants secteurs de la coalition, le gouvernement poursuit une politique dans laquelle l'approche multilatérale (c'est-à-dire l'Union Européenne et l'OTAN) demeure importante, mais où les approches globalisantes (comme la CSCM) n'ont pas de place.

Au fond, cette politique est partagée par les oppositions, bien que certains petits groupes, surtout de gauche, demeurent très attachés à des projets globaux comme la CSCM. Mais il ya deux différences importantes.

Tout d'abord, il existe une différence entre les forces du Gouvernement et celles de l'opposition, surtout l'opposition de la vieille gauche, qui concerne l'immigration, un domaine où le gouvernement manifeste une fermeture totale.

Mais la différence majeure et essentielle entre le gouvernement et les oppositions réside plutôt dans la perception du rôle de l'Union Européenne dans le cadre de la Méditerranée. Il ne fait pas de doute que les oppositions ont tendance à privilégier le rôle de l'Union (c'est-à-dire la politique partagée par ces forces lorsqu'elle elles étaient les protagonistes du régime passé, que ce soit dans le gouvernement ou dans l'opposition). En ce qui concerne le gouvernement et les forces politiques nouvelles qui l'appuyent, leur attitude envers l'Union Européenne est plutôt de type britannique: les politiques et les objectifs au sein de l'Union doivent être cohérents avec les intérêts nationaux de l'Italie ; les objectifs et les politiques de l'Union, établis par de bureaucraties "apatrides" et en dehors du contrôle des Parlements nationaux, ne doivent absolument pas influencer les intérêts de l'Italie et déterminer ses politiques.

Il ne faut pas croire que cette approche sera suivie trop rigidement par le gouvernement Berlusconi et par le ministre des affaires étrangères, M. Martino, car la coalition est moins idéologiquement compacte qu'on ne pourrait le croire et car le personnel diplomatique et militaire aura tendance à imprimer une certaine inertie quant à la pratique politique de l'Italie. Néanmoins, si ce gouvernement reste en place la tendance ira -- dans la Méditerranée comme ailleurs -- vers une attitude moins "européenne" et plus sensible par rapport à ce que le gouvernement et les partis de la coalition gouvernementale perçoivent comme les intérêts du pays. On l'a bien vu par rapport à la Slovénie qui, à cause d'un contentieux négligeable, est l'objet d'une petite politique nationaliste, très semblable à celle de la Grèce par rapport à l'ancienne Macédoine yougoslave. On l'a également vu avec l'appui donné d'emblée, par le gouvernement italien dans le cadre du Conseil Européen de Essen, à l'idée que la Turquie pose sa candidature à l'Union Européenne avec Malte et Chypre: la politique la plus grossière parmi celles menées jusque-là dans le but d'utiliser la Méditerranée pour se donner un rôle en Europe (et peut-être se rapprocher des Etats-Unis).

Quoi qu'il en soit, avec la communication de la Commission sur la Méditerranée du 19 Octobre 1994, le moment est venu où le gouvernement italien devra prendre une position plus claire sur la Méditerranée. Ça ne sera pas du tout facile. En effet, l'ultérieure libéralisation des échanges et l'accroissement de l'enveloppe financière proposés par le document de la Commission feront l'objet d'une négociation difficile au sein de l'Union. Tout d'abord, en ce qui concerne la libéralisation prévue dans le but de former une zone de libre échange entre l'Union et les pays méditerranéens. Les pays du sud de l'Europe, tels que l'Italie, seront appelés à faire les sacrifices nécessaires afin de faire place aux importations agricoles et industrielles des pays méditerranéens. Deuxièmement, étant donné qu'une augmentation du budget communautaire est à exclure¹⁷, les pays du nord de l'Europe, déjà particulièrement chargés en raison de l'aide destinée aux pays de l'Europe de l'Est, demanderont certainement que l'aide aux pays de la Méditerranée soit prise en charge essentiellement par les pays du sud de l'Europe. Il se pourrait qu'ils requièrent de prélever les fonds nécessaires au détriment des fonds d'aide alloués aux membres les moins développés de l'Union, c'est-à-dire les pays de l'Europe du Sud.

Que fera l'Italie ? Les difficultés à accepter les sacrifices exigés par le renforcement de la politique méditerranéenne pourraient agir comme catalyseur des tendances et des forces souhaitant un repli national, voire nationaliste, de la politique italienne à l'égard de cette région : une solidarité communautaire minimale qui laisse l'Italie libre de développer ses liens bilatéraux avec ces trois ou quatre pays qui l'intéressent le plus, de protéger les secteur agricoles et industriels les plus faibles, de fermer les frontières ou de gérer l'immmigration sans trop de contraintes ; enfin, d'engager le peu de ressources financières disponibles dans un nombre limité de projets à haut rendement politique dans le cadre atlantique et vis-à-vis de ses relations avec les Etats-Unis (comme par exemple les engagements pour la Palestine et les projets de coopération régionale au Moyen-Orient). Mais le caractère composite de la majorité gouvernementale pourrait faire place aux tendances à l'ouverture et à la responsabilité internationale qui existent malgré tout et amener l'Italie à une position plus souple et sensible aux problèmes de la Méditerranée dans le cadre communautaire. Quoiqu'il en soit, il sera difficile que la politique méditerranéenne de l'Italie retrouve l'importance et le dynamisme des années 1980.

Notes

- (1) Europe, n. 6260, 26 Juin 1994.
- (2) COM(94) 427 final, Bruxelles, 19 Octobre 1994.
- (3) <u>Europe</u>, n. 6376, 11 Décembre 1994. Bien qu'on ait pris en considération le fait d'accorder une importance majeure à la région méditerranéenne, le montant de l'aide financière proposé par la Commission n'a pas été retenu.
- (4) Les réserves de gaz de l'Afrique du Nord sont considérables : Algérie, 3.700 milliards de mètres cubes, Libye 1.300 et Egypte 600. Les donnés utilisées dans cet article proviennent de deux papiers présentés au Séminaire organisé à Rome le 25 Octobre 1994 par l'Association Italienne des Economistes de l'Energie et l'Institut des Affaires Internationales sur "Les approvisionnements énergétiques de l'Afrique du Nord : aspects économiques et implications politiques" : G.R. Romagnoli, *Prospettive di approvvigionamento petrolifero dal bacino mediterraneo* ; D. Dispenza, *Importazioni di gas naturale dal Nord Africa*. Entre autre, je remercie vivement M. Michele Palermo de l'AGIP Spa pour m'avoir également fourni d'autres données.
- (5) S. Romano, *Guida alla politica estera italiana*, Rizzoli, Milano, 1993, p. 87 et 97-101; P. Cacace, *Venti anni di politica estera italiana (1943-1963)*, Bonacci, Rome, 1986, chapitres XLII-XLIV.
- (6) Voir le texte du discours prononcé par M. Ciampi à l'Institut des Affaires Internationales de Rome, publié par IAI, *L'Italia nella politica internazionale, anno ventunesimo, 1994*, SIPI, Rome, 1994, pp. 251 et ss.
- (7) C.M. Santoro (sous la direction de), *L'elmo di Scipio*, Il Mulino, Bologne; S. Silvestri (sous la direction de), *Nuove concezioni del modello difensivo italiano*, CeMiSS, éd. Rivista Militare, Rome, 1990; M. Cremasco (sous la direction de), *Lo strumento militare italiano*, IAI, Franco Angeli, Milan, 1986.
- (8) Voir G. Calchi Novati, "The Case of the Achille Lauro Hijacking and Italo-Arab Relations: One Policy, Too Many Policies, No Policy?", *Journal of Arab Affairs*, vol. 10, Fall 1991, n. 2, pp. 153-179; B. Zarmandili, *Documenti di un dirottamento. Il caso "Achille Lauro" nei giornali e in televisione*, ERI, Turin, 1988; A. Jünemann, Italiens Nahostpolitik von 1980 bis 1990, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden Baden, 1993, chapitre IV.
- (9) E. Greco, L. Guazzone, "Continuity and Change in Italy's Security Policy", in R. Aliboni (ed.), *Southern European Security in the 1990s*, Pinter Publishers, London and New York, 1992, pp. 69-85; L. Guazzone, "Italy and the Gulf Crisis", in N. Gnesotto, J. Roper (eds.), *Western Europe and the Gulf*, The WEU Institute for Security Studies, Paris, 1992, pp. 71-87.
- (10) Ministero degli Affari Esteri, Servizio Stampa e Informazione, *The Mediterranean and the Middle East After the War in the Gulf*, Rome, 1991; M. Köhler, "The Italian Search for Mediterranean Security in a Perspective of Transatlantic Security Relations", *Mediterranean Quarterly*, Fall 1991, pp. 38-59.
- (11) Voir G. Pennisi, "La cooperazione allo sviluppo dell'Italia", in IAI, L'Italia nella politica

internazionale, 1994, cit., pp. 157-169.

- (12) Declaration of the Heads of State and Government Participating in the Meeting of the North Atlantic Council Held at NATO Headquarters, Brussels, on 10-11 Janvier, 1994, NATO Press Communiqué M-1(94)3, 11 Juanuary 1994, point 22.
- (13) R. Aliboni, "La politica dell'Italia nel Mediterraneo occidentale", *Politica Internazionale*, n. 2-3, Avril-Juin 1991, pp. 93-99.
- (14) Ou bien, notamment à l'epoque de la guerre froide, dans ses rapports avec l'Europe de l'Est). A ce propos, on peut rappeler que la politique d'autonomie méditerranéenne de M. Fanfani s'accompagnait de l'installation de missiles à moyenne portée en Italie et celle de M. Craxi de l'installation d'euromissiles.
- (15) C.M. Santoro, "Rischio Mediterraneo", Relazioni Internazionali, Juillet 1994, pp. 2-3.
- (16) Voir le fascicule de la revue *Limes*, n. 2, 1994 consacré aux rapports de l'Italie avec les pays arabes et la Méditerranée : l'éditorial, "Arabia infelix" insiste sur la nécessité d'une politique italienne de consolidation et de stabilisation des pays du sud de la Méditerranée qui touche à ses intérêts nationaux. Voir également le plaidoyer sous pseudonyme pour une politique italienne visant à la consolidation du régime du colonel Gheddafi, qui n'est pas nécessairement alignée sur les politiques des alliés : Linus, "Perché ci serve Gheddafi", pp. 227-232.
- (17) Les conclusions de la Présidence après le Conseil de Essen rappellent les contraintes posées au budget de l'Union par les décisions prises lors du Conseil d'Edimbourg (1992).

Tableau 1 - Importations de gaz de l'Italie par provenances, 1993 (mld de mc et %)

Algérie	13,8	42,6
Pays-Bas	5,3	16,3
CEI	13,3	41,4
total	32,4	100,0

Source: AGIP et papier de M. Dispenza

 Tableau 2 - Importations de brut de l'Italie du Nord de l'Afrique, 199 (mld de mc)

	% sur t	otal	% sur Nord Afrique	
Libye	22,4	21,7	69,3	
Egypte	5,3	5,1	16,4	
Algérie	4,3	4,2	13,3	
Tunisie	0,3			
N. Afrique	32,3	32,0	100,0	
autres	71,0	68,0		
total	103,3	100,0		

Source: AGIP et papier de M. Romagnoli

Tableau 3 - Pourcentages de la France, l'Italie et l'Espagne dans le commerce total des pays de l'Afrique du Nord

Importat France eurs			Italie			Espagne			
	1987	1989	1993	1987	1989	1993	1987	1989	1993
Algérie	21,5	18,9	19,7	15,4	17,5	14,9	4,5	4,6	8,8
Egypte	7,2	8,5	13,5	8,3	7,8	20,8	1,5	1,3	4,2
Libye	6,0	6,0	5,8	29,3	30,6	32,3	8,4	8,9	6,9
Maroc	25,3	24,7	36,5	5,5	5,6	7,8	7,9	8,6	11,0
Maurita nie	23,4	19,1	21,6	8,6	9,9	10,4	8,1	7,6	9,6
Tunisie	25,0	25,2	28,1	13,6	15,5	17,7	3,7	3,4	3,0

Source: IMF, Direction of Trade

Tableau 4 - Pourcentages des pays de l'Afrique du Nord dans le commerce total de l'Italie

	1992	1993
Algérie	1	0,9
Egypte	0,6	0,7
Libye	1,3	1,4
Maroc	0,3	0,5
Mauritanie	0,02	0,03
Tunisie	0,5	0,5

Source: Istituto Nazionale per il Commercio Estero

Tableau 5 - S'ejours r'eguliers des extracommunautaires en Italie (% sur le total)

	1991	
Maroc	12,18	11,70
Tunisie	6,38	5,30
Algérie	0,63	0,50
Maghreb	19,19	17,50
Egypte	3,15	2,90
Nord Afrique	22,34	20,40

Source: Ministère des Affaires Intérieures